

Rapport annuel Fonds de prévention du tabagisme 2023



Sommaire

5 Éditorial

6 Mandat et stratégie

8 Principales activités en 2023

1 Mois sans tabac

2 Profilage des groupes cibles REACH

3 Transparency and Truth (TnT)

4 stop2drop

5 Programmes cantonaux de prévention du tabagisme

20 Demande de financement adressées au FPT

Analyses et demandes

Service de conseils sur l'égalité des chances

22 Soutien financier du FPT

Promotion de la recherche

Sensibilisation et information du public

Prévention de la consommation

Arrêt de la consommation

Programmes cantonaux de prévention du tabagisme

Utilisation des ressources

26 Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2023

Compte de résultat 2023

Explications sur le compte de résultat

29 Organisation

30 Impressum

Une première année pour recentrer les activités et se concentrer sur l'impact

J'ai le privilège d'être responsable du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) depuis janvier 2023. La prévention du tabagisme et de la dépendance à la nicotine s'est révélée être un domaine varié et captivant. J'ai constaté de nombreux défis en Suisse : prévalence élevée du tabagisme chez les adultes ainsi que chez les enfants et les jeunes, publicité pour le tabac omniprésente, mise en avant de produits attrayants tels que les cigarettes électroniques et les « sachets de nicotine », désaccord entre les acteurs de la prévention au sujet de ces produits et influence considérable de l'industrie du tabac sur l'opinion publique et la législation.

À mes yeux, il est essentiel de fédérer nos forces avec nos partenaires et de nous concentrer sur l'impact des mesures que nous mettons en place. Par conséquent, j'ai consacré ma première année en tant que responsable à recentrer les activités du FPT, en particulier là où les données probantes indiquent que nous pouvons produire un impact concret.

Pour renforcer à l'avenir cette approche axée sur l'impact, nous avons avancé dans l'élaboration du modèle d'impact du FPT et initié les adaptations de la stratégie du FPT. Parmi les projets et les mesures que nous finançons, nous nous sommes concentrés pendant l'année sous revue sur les progrès réalisés dans le domaine « École » du programme pour l'enfance et la jeunesse et sur le lancement très attendu de la mesure « Transparency and Truth » (TnT). L'objectif de cette mesure est de mettre en lumière les causes de l'épidémie de tabagisme et de montrer ce qui empêche le recul du tabagisme en Suisse. Il est question, en particulier, de l'influence, des tactiques et de la rhétorique de l'industrie du tabac.

En 2023, nous avons également mis l'accent sur le nouveau centre de conseil pour l'arrêt du tabagisme destiné aux personnes qui souhaitent arrêter de fumer et à leurs proches. Le FPT crée, en collaboration avec une multitude d'acteurs, un centre de conseil qui proposera également des conseils en ligne à partir du printemps 2024. Je suis convaincue que nous franchissons ainsi une étape importante pour aider un grand nombre de personnes à se défaire de la dépendance. Le mois sans tabac peut également constituer le point de départ d'un arrêt du tabagisme réussi.

J'ai suivi attentivement le processus législatif relatif à la loi sur les produits du tabac et à la mise en œuvre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». Les décisions parlementaires qui continuent à autoriser l'omniprésence et la visibilité du tabac, du tabagisme et du vapotage m'ont fait remettre en question nos processus politiques à quelques reprises.

Après une année au FPT, une chose est certaine : il faut de la ténacité et de la persévérance pour protéger la population des effets néfastes du tabac et de la nicotine. Je suis prête à relever le défi.



Annina Sailer
Directrice du Fonds de prévention du tabagisme

Stratégie FPT



Vision

En Suisse, mener une vie libre de tabac et de nicotine va de soi, c'est facile et attrayant.

Objectifs stratégiques

- Les enfants et les jeunes sont protégés des produits du tabac et contenant de la nicotine et confortés dans l'idée de vivre libres de ces produits.
- Les personnes qui souhaitent arrêter de fumer peuvent recourir à des offres de soutien appropriées.
- En Suisse, nul n'est exposé contre son gré à la fumée passive issue des produits du tabac et contenant de la nicotine.

Axes stratégiques

- 1 Améliorer les conditions-cadre qui soutiennent une vie libre de tabac et de nicotine.
- 2 Thématiser l'influence des industries du tabac et de la nicotine.
- 3 Promouvoir, par une communication appropriée, la norme sociale d'une vie libre de tabac et de nicotine.
- 4 Renforcer les compétences des enfants et des jeunes et élargir leurs possibilités d'action.
- 5 Promouvoir les offres basées sur les besoins afin de soutenir l'arrêt de la consommation.
- 6 Promouvoir la coopération et la coordination entre les acteurs ainsi que les synergies entre les mesures de prévention.
- 7 Générer des bonnes pratiques et les mettre en œuvre dans les activités de prévention.

Mandat et stratégie

Le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) a pour vocation de financer des mesures de prévention qui contribuent de manière durable à réduire la consommation de tabac et de nicotine, qu'il s'agisse de dissuader les uns de commencer à fumer, en particulier les jeunes, d'encourager les autres à arrêter de fumer ou de protéger le public du tabagisme passif. Il met également l'accent sur les mesures visant à améliorer le niveau d'information de la population sur les conséquences du tabagisme et à créer un cadre favorable au travail de prévention. Le FPT fonde son travail sur sa stratégie.

Il trouve sa base légale dans la loi fédérale sur l'imposition du tabac, tandis que les dispositions d'exécution sont inscrites dans l'ordonnance sur le FPT (OFPT). Il est financé par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet). Calculées sur la base de la consommation actuelle de tabac, les recettes fiscales liées au tabac se sont élevées à 12,1 millions de francs en 2023.

1 Mois sans
tabac

2 Profilage des
groupes cibles
REACH

3 Transparency
and Truth (TnT)

4 stop2drop

5 Programmes cantonaux
de prévention
du tabagisme

1

Mois sans tabac

Objectif

Le FPT cherche à encourager le plus grand nombre de personnes possible à arrêter de fumer ensemble. Les participants échangent leurs expériences avant et pendant le mois sans tabac sur des canaux en ligne et se soutiennent mutuellement.

Mesures permettant d'atteindre l'objectif

Le deuxième mois sans tabac s'est déroulé en novembre 2023. Les participants ont reçu des informations détaillées pour s'y préparer. Pendant tout le mois de novembre, ils ont en outre bénéficié de messages motivants et d'offres concrètes. Des animateurs de communauté étaient chargés de l'accompagnement et du soutien. Ils ont utilisé la dynamique de groupe et encouragé les échanges entre les participants ainsi qu'avec les proches et les amis. Afin de souligner l'aspect d'entraide du projet, une approche pair à pair sous la forme d'un soutien motivant de la part d'anciens fumeurs a été privilégiée.

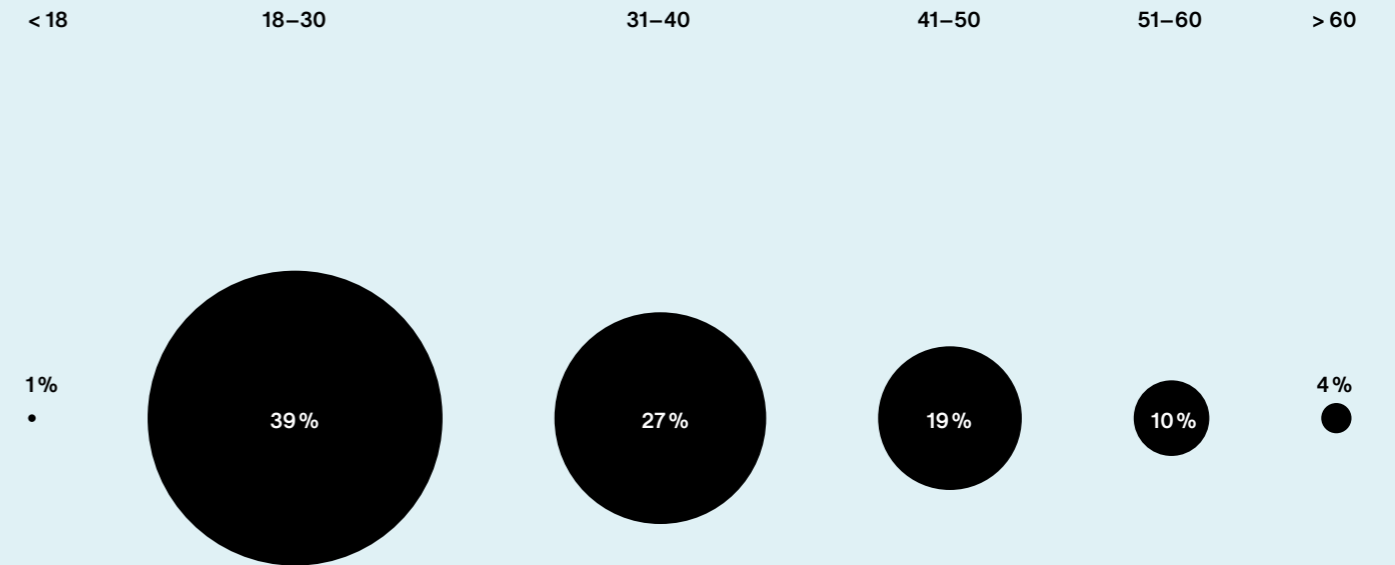
Résultats et effets

Cette offre d'un mois constituait un complément numérique à d'autres offres de désaccoutumance tabagique proposées durant toute l'année aux personnes souhaitant arrêter de fumer. Le mois sans tabac visait aussi les groupes cibles qui étaient, jusqu'à présent, difficiles à atteindre par le biais des offres de prévention existantes.

- 10'943 participants
- 7 organisations partenaires stratégiques
- 65 organisations partenaires pour la mise en réseau et le recrutement
- 231 communes
- plus de 160 pharmacies et établissements médicaux
- 4 langues
- 1 site Internet
- 48 articles de presse

Âge

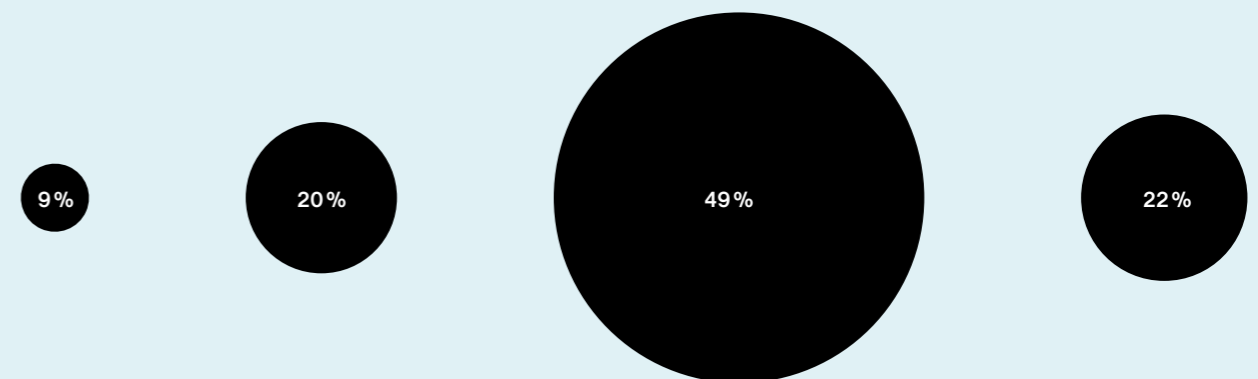
Pourcentage de participants par tranche d'âge



Comportement face au tabac

Répartition des 838 participants interrogés

- social
- épicurien
- introverti
- extraverti
- entreprenant
- soucieux de sa santé
- stressé
- dépendant
- fumeur occasionnel
- fumeur occasionnel
- surmené
- fumeur de longue durée



2 Segmentation des groupes cibles REACH

Objectif

L'objectif du projet est de pouvoir parler de la prévention et de l'arrêt du tabagisme de manière spécifique avec les groupes cibles « Enfants et jeunes » et « Fumeuses et fumeurs adultes ». Dans le cadre de ce projet, il a donc fallu préparer pour les acteurs de la prévention des informations et des possibilités d'action aussi précises que possible concernant les groupes cibles. Ainsi, les acteurs ont reçu des informations détaillées sur le cadre de vie, les valeurs et les besoins des enfants et des jeunes ainsi que des fumeuses et fumeurs adultes.

Mesures permettant d'atteindre l'objectif

Différentes méthodes de recherche ont été mises en place pour atteindre ces objectifs : la première phase, qualitative (comportant en particulier l'analyse bibliographique, les entretiens et les groupes de discussion), a servi à élaborer des hypothèses de définitions décrivant les différents segments des groupes cibles de manière adéquate et distincte. Ensuite, une enquête en ligne auprès de 3000 jeunes et adultes a permis de valider les hypothèses formulées sur les segments. Lors d'un atelier avec le groupe d'accompagnement dans la pratique et des acteurs de la prévention du tabagisme, le modèle de segmentation développé a finalement été présenté, validé et affiné.

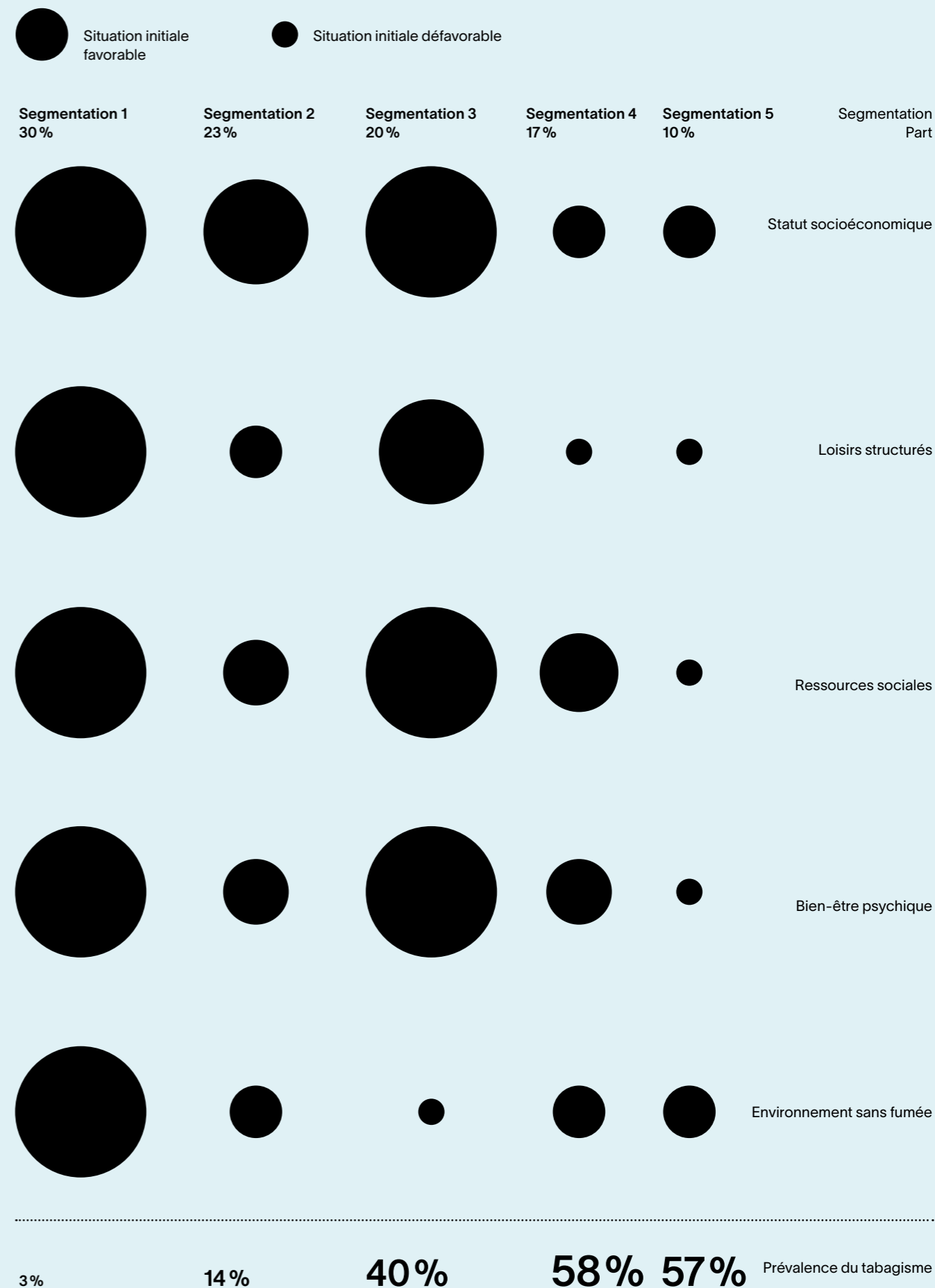
Résultats et effets

Chaque segment d'enfants et d'adultes étudié est dorénavant défini clairement. Ces descriptions contiennent des recommandations sur l'orientation à donner aux offres de prévention et sur la communication. Pour que les acteurs de la prévention du tabagisme puissent utiliser les résultats obtenus, le FPT les a fait mettre à disposition sur le [site Internet](#) de l'AT et les a communiqués dans le cadre de nombreuses séances d'informations.

En outre, les participants du mois sans tabac 2023 ont pu déterminer leur segment d'appartenance au moyen d'une autoévaluation et bénéficier de conseils pour s'engager vers une vie libre de tabac.

- 5 segments définis → Jeunes
- 4 segments définis → Adultes

Caractérisation générale Enfants et adolescents



3

Transparency and Truth (TnT)

Objectif

Le projet TnT étudie attentivement les stratégies adoptées par l'industrie du tabac et de la nicotine pour influencer la population et les décideurs et leur oppose des connaissances et des faits. Il met ainsi en œuvre le deuxième axe de la stratégie FPT. Cette mesure s'appuie sur les art. 5.3 et 12 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) ; la Suisse a signé cette convention en 2004, mais reste l'un des rares pays au monde à ne pas l'avoir encore ratifiée.

Mesures permettant d'atteindre l'objectif

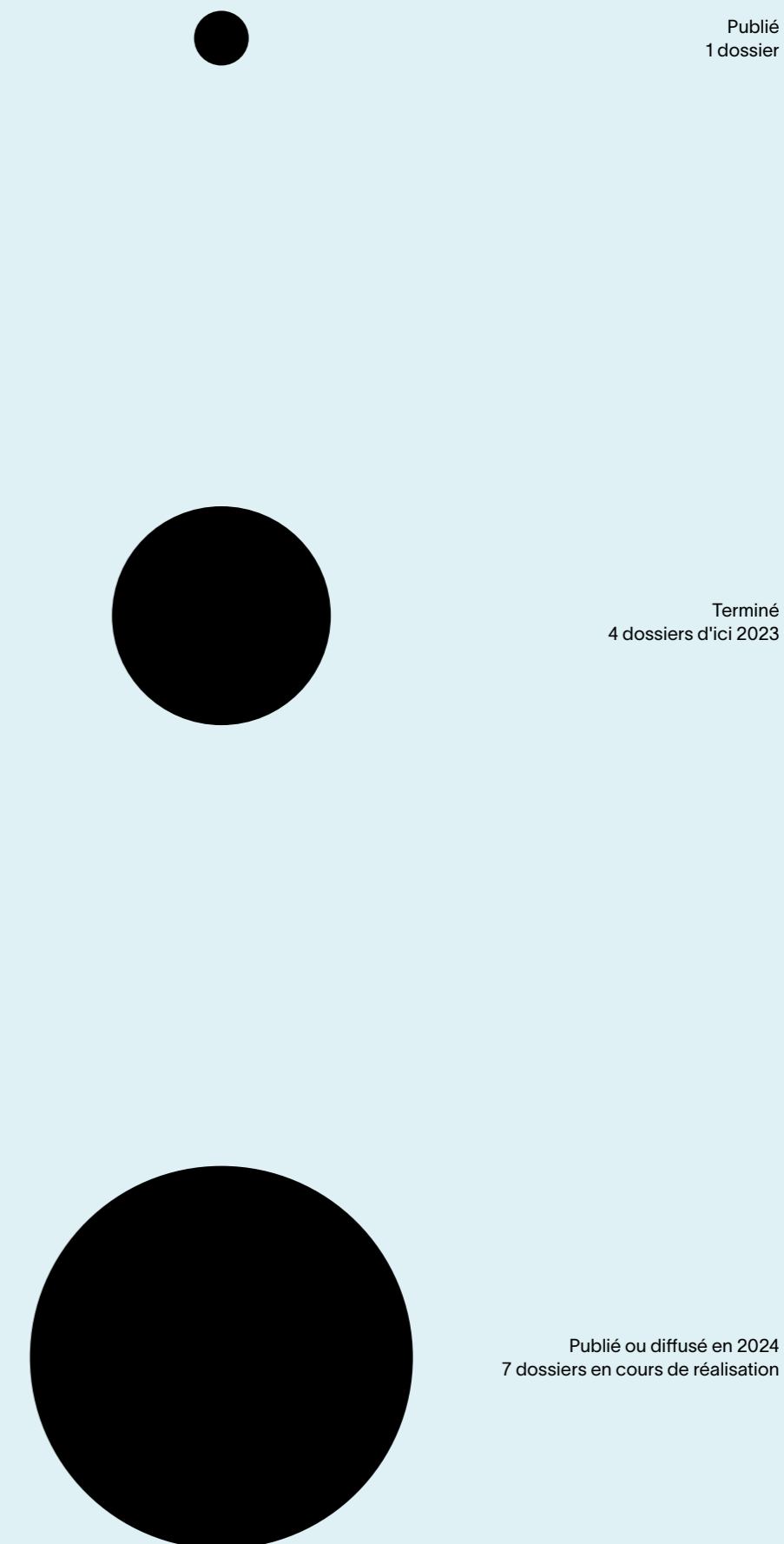
L'association de prévention Oxysuisse a élaboré, conjointement avec des partenaires de la prévention du tabagisme, des dossiers sur les thématiques les plus diverses liées à l'influence de l'industrie du tabac. Concrètement, ces dossiers sont formulés et présentés de manière à toucher la population et les décideurs. Toutes les informations sont disponibles sur le nouveau site Internet → www.transparencyandtruth.ch.

Résultats et effets

Trois événements organisés à la fin 2023 ont permis de présenter cette mesure à différents acteurs de la prévention. Les partenaires de la prévention du tabagisme ont montré beaucoup d'intérêt et témoigné leur soutien à cette mesure. Le premier dossier, consacré au « Greenwashing », est accessible dans son intégralité sur le site Internet de TnT. Oxysuisse a élaboré d'autres dossiers qui seront mis en forme, communiqués et diffusés courant 2024.

- 15 thèmes ont été élaborés
- 5 dossiers en phase finale
- 1 dossier sur → www.transparencyandtruth.ch publié

Nombre de dossiers



4 stop2drop

Objectif

Le projet « stop2drop » sensibilise les enfants et les jeunes à la problématique du littering des mégots. Il les invite à réfléchir aux dégâts engendrés par la consommation de tabac et de nicotine sur l'environnement et sur leur propre santé.

Mesures permettant d'atteindre l'objectif

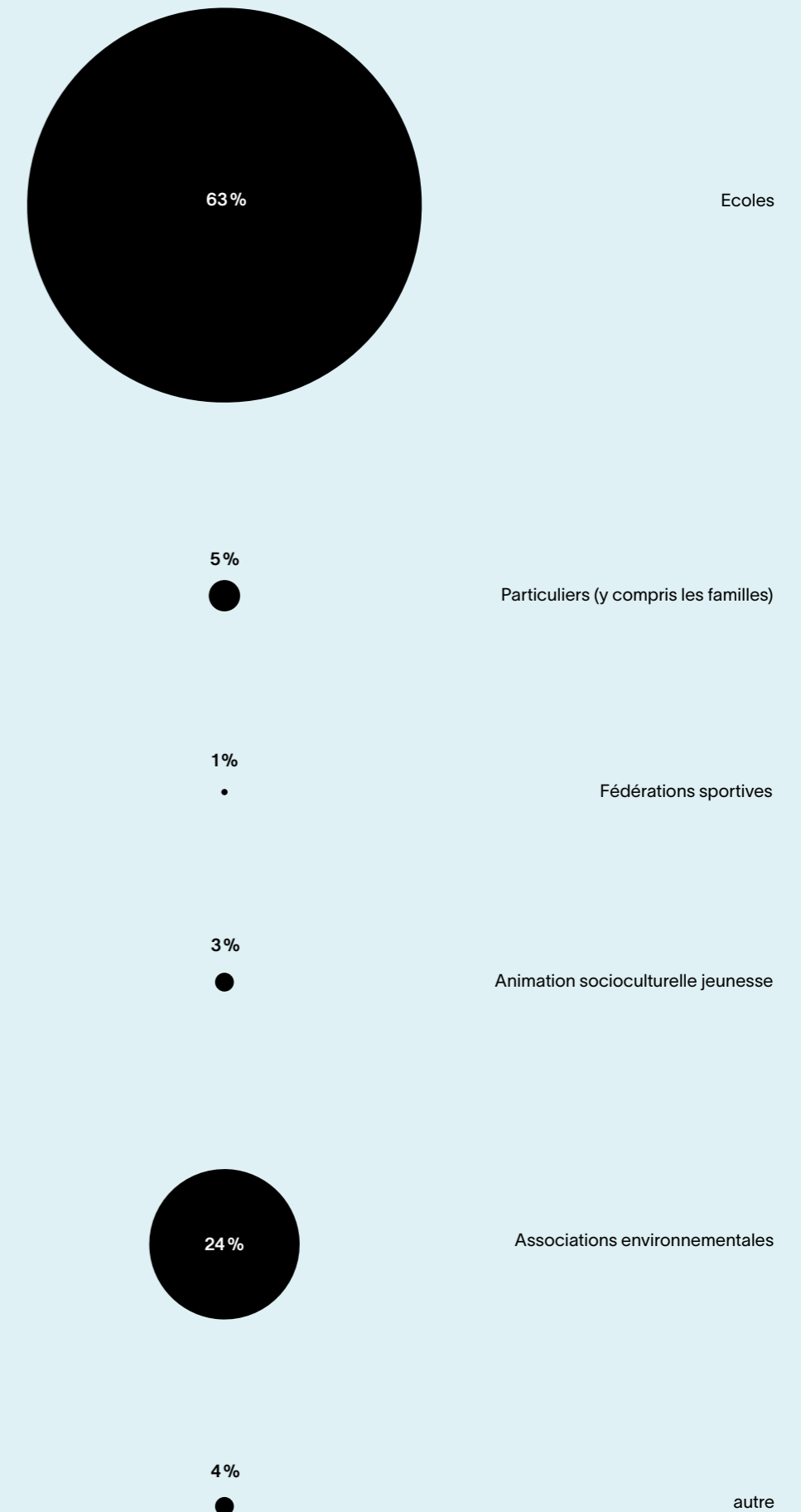
Les enfants et les jeunes ont participé à une campagne de ramassage de mégots et récupéré autant de mégots que possible en l'espace de deux semaines. La collaboration a été particulièrement étroite avec les écoles. Il s'agissait au départ d'un projet pilote se déroulant sur quinze mois.

Résultats et effets

Les enfants et les jeunes ont pu prendre part eux-mêmes au projet « stop2drop ». Lors d'une campagne de ramassage de mégots organisée en été 2023, ils ont ramassé plus d'un demi-million de mégots. Le projet a reçu une importante attention médiatique lorsqu'il a présenté le résultat de l'analyse indiquant qu'en moyenne, 77 mégots étaient retrouvés sur chaque place de jeux.

plus de 500'000	mégots ramassés
539'331'000	littres d'eau non contaminés
2890	enfants, jeunes et adultes participants
42	places de jeux analysées
77	mégots par place de jeux en moyenne
Environ 60	articles de presse
1	projet de suivi « stop2drop » 2023-2028

Nombre de participants par domaine



5

Programmes cantonaux de prévention du tabagisme

Objectif

Chaque canton élabore son programme de prévention du tabagisme ou de la dépendance en tenant compte des réalités cantonales. Les cantons coordonnent leurs mesures individuelles entre eux. L'objectif global est de réduire la prévalence du tabagisme et de la nicotine dans la population.

Mesures permettant d'atteindre l'objectif

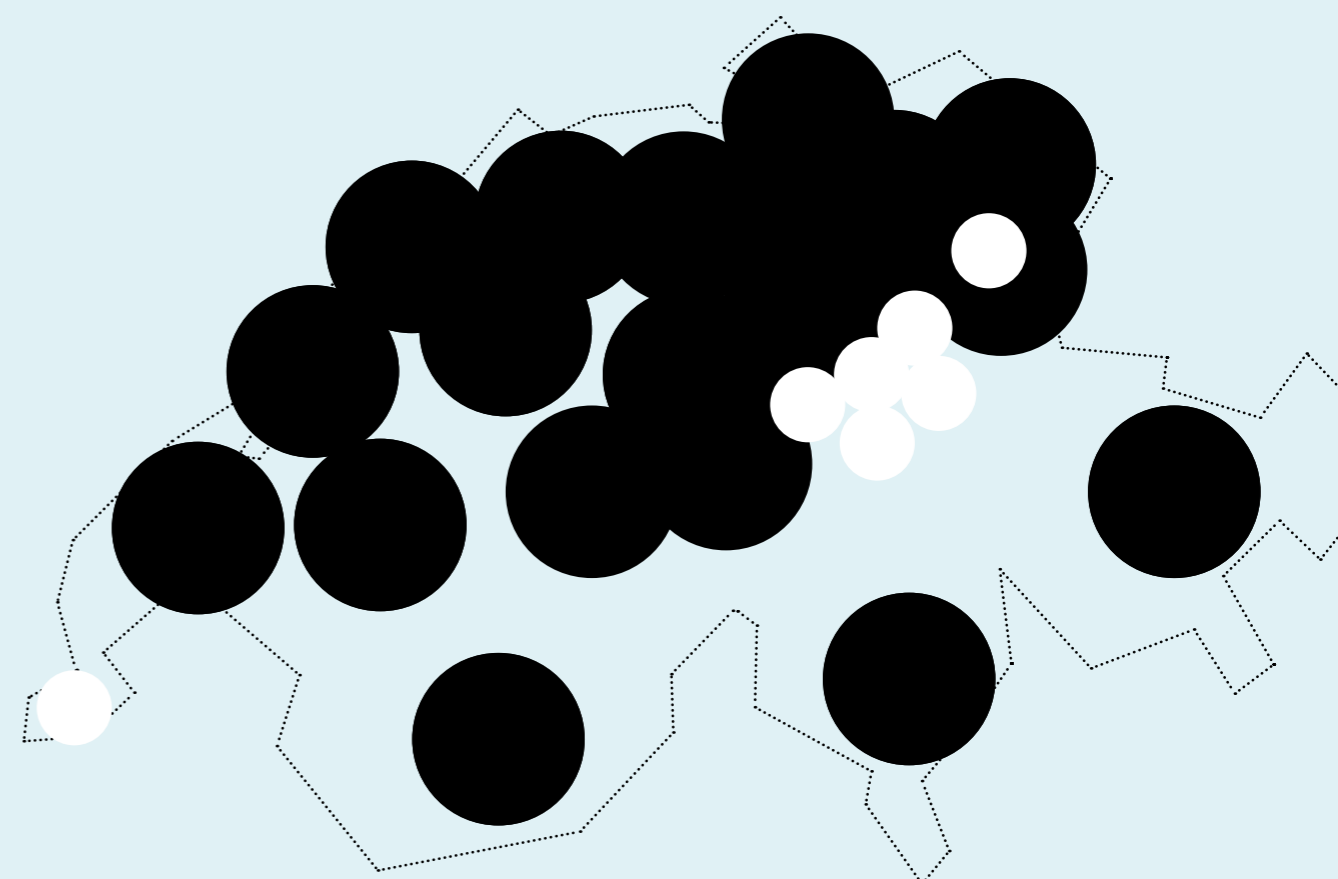
Le FPT soutient les programmes cantonaux de prévention du tabagisme par des contributions forfaitaires annuelles à hauteur de 15 % de ses recettes. En outre, il promeut des mesures nationales qui peuvent être intégrées aux différents programmes, ainsi que l'échange entre cantons.

Résultats et effets

Le financement par le FTP a un effet de coordination étant donné que les cantons intègrent des mesures nationales et qu'une représentation uniforme, notamment concernant l'impact, est appliquée. L'année dernière, le FPT a renforcé son rôle de coordinateur, par exemple en organisant un atelier en ligne type « place de marché » pour tous les programmes cantonaux et en créant un outil en ligne regroupant toutes les mesures mises en œuvre dans les différents cantons.

- 19 programmes en cours totalisant
- 224 projets d'intervention
- 71 mesures au niveau politique
- 70 mesures de sensibilisation du public
- 40 mesures de mise en réseau
- 1 outil en ligne offrant un aperçu des mesures, avec fonction de recherche
- 1 atelier en ligne type « place de marché » regroupant 16 cantons

19 programmes cantonaux en cours



Participation active



Pas de participation

Demandes de financement adressées au FPT

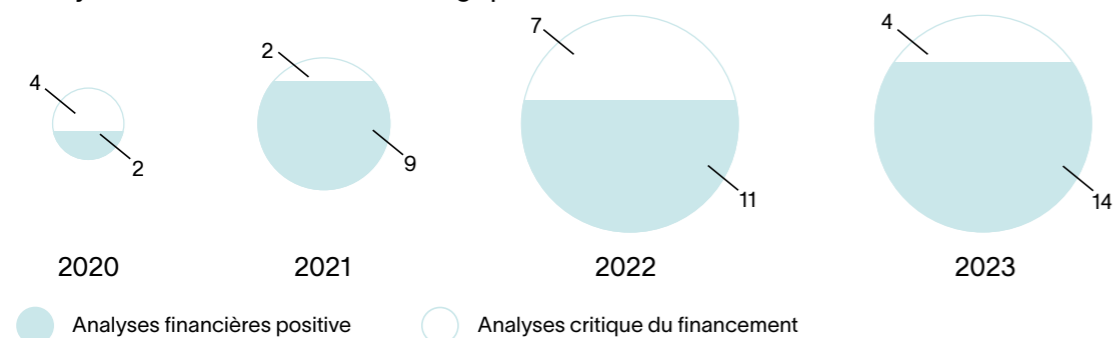
Analyses et demandes

L'évaluation des demandes de financement de projets adressées au FPT suit une procédure standardisée décrite sur le site Internet du FPT sous la rubrique → « Demandes de financement ».

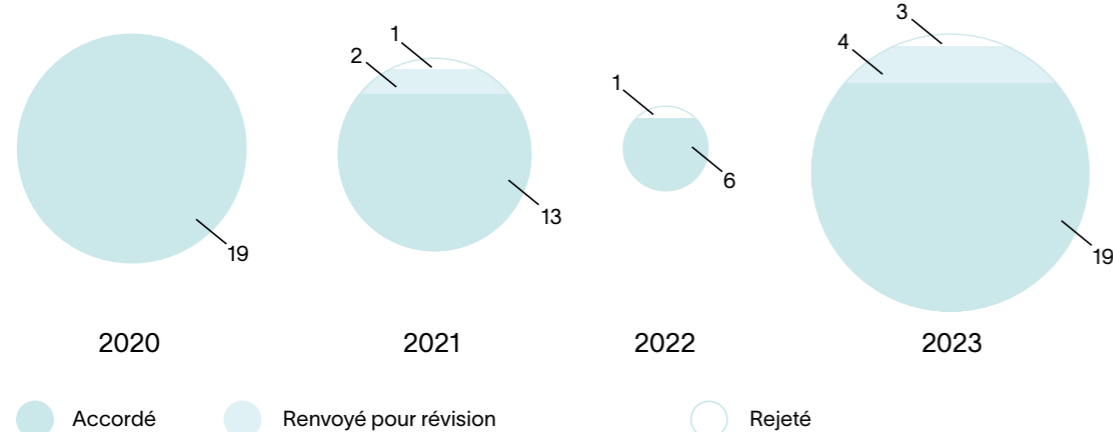
La première étape formelle de la procédure est le dépôt d'une demande d'analyse de financement et stratégique. Le FPT évalue ainsi sans engagement le lien avec la stratégie et donne une réponse de principe sur la possibilité d'un financement. Durant l'année sous revue, 18 analyses de financement et stratégiques ont été déposées. Pour 14 d'entre elles, le service a donné un avis positif concernant le lien avec la stratégie et la possibilité d'un financement.

Par la suite, le service FPT a traité 22 nouvelles demandes au total. Le FPT a accordé un soutien financier à 18 projets, dont une demande d'un canton en faveur d'un programme cantonal de prévention du tabagisme et une autre qui avait été retournée dans un premier temps pour être remaniée. Trois autres demandes ont été renvoyées pour révision et sont toujours en suspens chez les requérants. Le FPT a rejeté une seule demande.

Analyses de financement et stratégiques



Demandes de financement



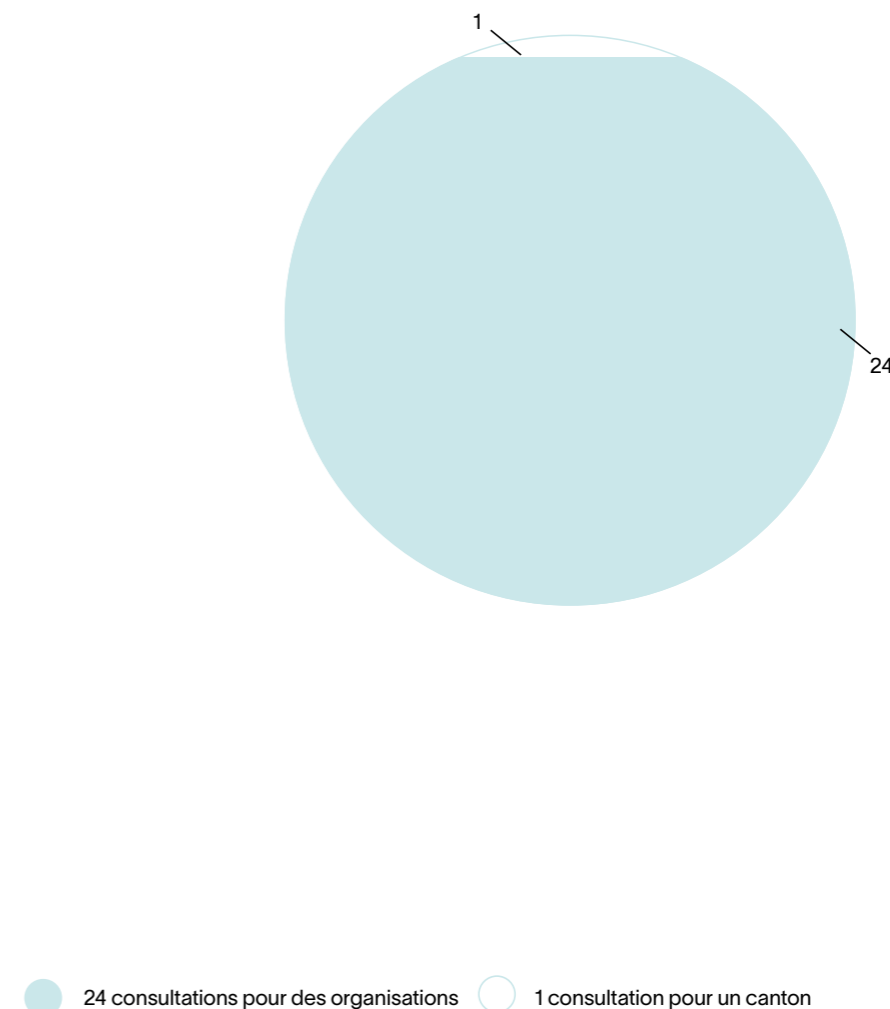
Service de conseils sur l'égalité des chances

Le FPT et le Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool ont mis sur pied un service spécifique de conseils en matière d'égalité des chances, en collaboration avec la section Égalité face à la santé de l'OFSP. L'objectif est de donner plus de poids à la thématique de l'égalité des chances lors de l'évaluation des projets et des programmes. Le service de conseils a été lancé en tant que projet pilote en été 2021, pour une durée de deux ans.

L'évaluation a montré que la majorité des requérants était globalement favorable à cette nouvelle institution, avait conscience de la pertinence de la thématique et approuvait l'introduction de ce service. La majorité des requérants a aussi perçu un potentiel d'optimisation, surtout concernant le moment et la forme choisis pour les prestations de conseils.

Compte tenu des expériences positives des participants, de la réflexion approfondie des requérants sur le thème de l'égalité des chances et du rapport d'évaluation, le projet pilote a été transformé en offre de soutien permanente en été 2023. Pendant l'année sous revue, 24 organisations requérantes et un canton ont recouru au service de conseils. Cette offre de conseils est un service d'appui gratuit du FPT.

Prestations de conseils



Soutien financier du FPT

Le tableau ci-dessous récapitule tous les engagements financiers contractés par le FPT en 2023. La plupart d'entre eux s'étalent sur plusieurs exercices, entre lesquels les versements sont donc répartis. Par souci d'une meilleure lisibilité, les projets qui relèvent de plusieurs domaines d'activité n'apparaissent dans les tableaux que sous leur domaine d'activité principal. Les projets figurent dans la banque de données des projets sur le [site Internet du FPT](#).

Promotion de la recherche

Projet / Mandat	Organisme responsable	Durée du projet	Montant octroyé en CHF
Réduction des risques chez les consommateurs et les consommatrices de cannabis	Addiction Suisse	01.03.2024–31.11.2024	86'869
Promoting systematic tobacco smoking cessation interventions to cannabis smokers in pharmacies	Universität Bern Berner Institut für Hausarztmedizin (BIHAM)	01.02.2023–30.01.2026	389'992
Health effects of e cigarettes in adolescents	Clinique pédiatrique, Hôpital de l'Île	01.05.2023–30.04.2025	170'791
STEN	Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)	01.09.2023–01.12.2024	203'025
Reduce tobacco use in people living with HIV in Switzerland	Université de Bâle	01.01.2024–31.12.2026	255'270
Enquêtes Omnibus « Santé et Lifestyle » 2023-2025 (Mandat)	Office fédéral de la statistique	01.03.2023–31.03.2026	494'822
Prévention du tabagisme : analyse d'efficacité	Université de Fribourg	15.02.2023–31.07.2024	91'128
Total			1'691'897

Sensibilisation et information du public

Action 50ème anniversaire de AT Suisse : un livre de photos	AT Suisse	27.06.2023–31.12.2023	51'903
Total			51'903

Prévention de la consommation

Projet / Mandat	Organisme responsable	Durée du projet	Montant octroyé en CHF
ready4life	Ligue pulmonaire des deux Bâle	01.01.2023–31.12.2024	140'849
Extension Jalk	Croix-Bleue Suisse	01.03.2023–31.12.2024	155'512
Parlons puff !	Secrétariat général, enfance jeunesse et quartiers (SGEJQ), ville de Lausanne	06.03.2023–03.07.2023	40'000
Unvernebelt in der Spur	Ligue pulmonaire de Saint-Gall-Appenzell	01.03.2023–21.08.2026	790'000
stop2drop	stop2drop	01.09.2023–31.08.2028	3'045'483
«Hier sind wir» (Nous voilà) : dénormaliser la consommation de produits (électroniques) du tabac	The Behavior Lab GmbH (organisme responsable principal), Université de Berne, département Consumer Behavior, ZHAW Gesundheit Institut de santé publique, Département de la construction et des transports du canton de Bâle-Ville	01.11.2023–31.12.2024	233'440
VapeAware – Écoles LCO (VALCO)	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF)	01.12.2023–31.08.2023	157'980
Enfants sans vapoteuses	Ligue pulmonaire suisse (organisme responsable principal) et sept ligues pulmonaires cantonales	25.01.2024–31.12.2024	92'711
Cool and Clean 2023-2025	Swiss Olympic	31.03.2023–31.03.2026	7'587'000
#AUSGEGLICHER 2ème phase	La Croix-Bleue Berne-Soleure-Fribourg	01.05.2023–31.03.2024	50'000
Vapefree-info.ch (Mandat)	AT Suisse en collaboration avec la Ligue pulmonaire du Tessin	15.02.2023–31.08.2024	210'000
Total			12'502'975

Arrêt de la consommation

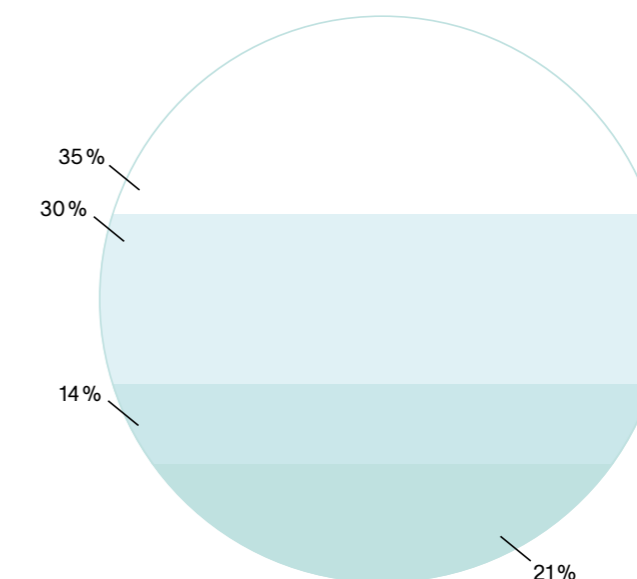
Diffusion du module PEPr sur le tabac	FMH – Organisation professionnelle du corps médical suisse	01.01.2023–31.12.2024	130'000
Plate-forme stop-tabac.ch 2023-2024 (Mandat)	AT Suisse	01.05.2023–30.04.2025	1'342'277
Facturation des consultations stop tabac effectuées par les professionnels de la santé : état des lieux (Mandat)	Interface Politikstudien, Forschung Beratung AG	25.01.2023–30.11.2023	80'463
Total			1'552'740

Programmes cantonaux de prévention du tabagisme

Projet	Organisme responsable	Durée du projet	Montant octroyé
Programme « Tabac, nicotine et cannabis » 2024–2027	Canton AI	2024–2027	38'671
Programme de prévention du tabagisme du canton d'Argovie 2021–2024	Canton AG	2021–2024	143'481
Programme cantonal de prévention du tabagisme et de la dépendance à la nicotine du canton de Berne	Canton BE	2022–2023	194'736
Programme cantonal de prévention du tabagisme de Bâle-Ville 2022–2025	Canton BS	2022–2025	65'994
Programme cantonal de prévention du tabagisme et de la dépendance à la nicotine (kTPP BL) 2021–2024	Canton BL	2021–2024	80'595
Programme cantonal de prévention du tabagisme 2022–2025	Canton FR	2022–2025	86'616
Programme Addictions des Grisons (BPS) 2021–2024	Canton GR	2021–2024	66'682
Programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme 2022–2025	Canton JU	2022–2025	47'312
Programme cantonal de prévention du tabagisme 2022–2025	Canton LU	2022–2025	100'333
Programme cantonal de prévention du tabagisme Neuchâtel 2021–2024	Canton NE	2021–2024	62'769
Prévention du tabagisme – Programme cantonal St-Gall 2021–2024	Canton SG	2021–2024	115'475
Programme cantonal de prévention du tabagisme et de la dépendance à la nicotine du canton de Schaffhouse 2023–2026	Canton SH	2023–2026	49'078
Programme intégral de prévention des dépendances du canton de Soleure 2022–2025	Canton SO	2022–2025	78'750
Programme de prévention du tabagisme du canton de Thurgovie 2021–2024	Canton TG	2021–2024	79'918
Programme d'action cantonal « Prévention de l'alcool, du tabac et des produits apparentés » 2021–2024	Canton TI	2021–2024	89'559
Programme de prévention du tabagisme 2022–2025 Canton de Vaud	Canton VD	2022–2025	161'486
Programme cantonal valaisan de prévention du tabagisme 2021–2024	Canton VS	2021–2024	90'067
Programme de prévention du tabagisme du canton de Zoug 2024–2027	Canton ZG	2024–2027	55'880
Prévention du tabagisme – Programme cantonal Zurich III	Canton ZH	2021–2024	272'508
Total			1'879'910

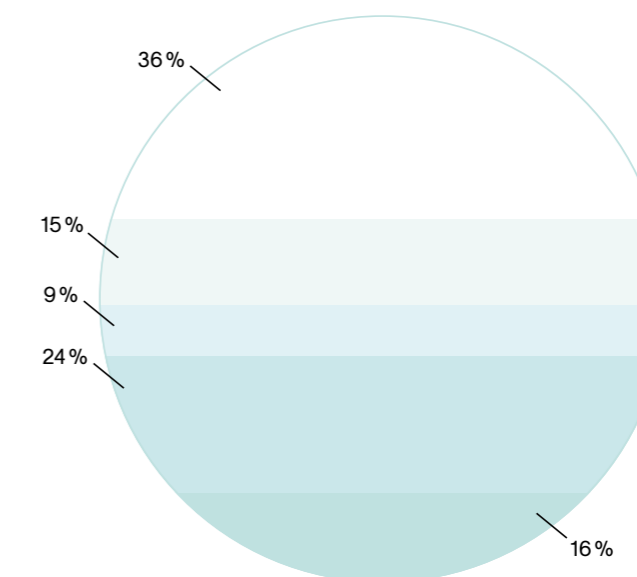
Utilisation des ressources

par groupe cible



- 35% Enfants et jeunes CHF 5'223'723
- 30% Adultes CHF 4'478'578
- 21% FPT en général CHF 3'177'618
- 14% Programmes cantonaux CHF 2'033'681

par domaine



- 36% Prévention CHF 5'299'346
- 24% Coopération CHF 3'588'249
- 16% Exercice CHF 2'453'478
- 15% Sport CHF 2'225'007
- 9% Recherche CHF 1'347'520

Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2023

Actifs	2022 en CHF	2023 en CHF
Compte du Fonds auprès de l'AFF	18'961'700.22	16'679'937.42
Compte de régularisation actifs	1'018'408.95	2'209'376.05
Total actifs	19'980'109.17	18'889'313.47
Passifs		
Obligations de tiers	699'453.51	2'237'250.33
Compte courant OFSP	305.85	665.00
Capital au 1.1	19'423'278.52	19'280'349.81
Résultat annuel	-142'928.71	-2'628'951.67
Capital au 31.12	19'280'349.81	16'651'398.14
Total passifs	19'980'109.17	18'889'313.47

Compte de résultat 2023

Revenus	2022 en CHF	2023 en CHF
Impôts	12'532'714.70	12'099'797.35
Autres revenus (remboursements)	8'658.30	0.00
Produits des intérêts	77'783.45	145'459.05
Total	12'619'156.45	12'245'256.40
Charges		
Charges de transfert (projets)	6'662'333.55	5'876'133.55
Coûts d'exploitation		
Dépenses pour la prévention	3'256'662.24	5'405'233.92
Frais de personnel	1'186'049.55	1'178'416.05
Informatique	156'119.19	679'468.27
Mandats de conseil	1'289'728.44	844'457.47
Commissions	6'648.80	6'090.75
Recherche sous contrat	133'608.02	824'758.83
Impôts et taxes	701.70	123.20
Traductions	30'482.91	29'542.05
Frais	1'131.75	3'068.05
Autres dépenses de fonctionnement	38'619.01	26'915.93
Pertes (-) / Gains (+)	-142'928.71	-2'628'951.67
Total	12'619'156.45	12'245'256.40

Contributions garanties: < 1 an: CHF 11'600'808
Contributions garanties: 2 à 5 ans: CHF 12'775'227

Explications sur le compte de résultat

Charges de transfert

Le FPT a notamment pour mission d'octroyer des aides financières à des projets de prévention faisant l'objet de demandes de financement. Ces prestations sont accordées sur la base de la loi sur les subventions. Le montant correspond à la somme de toutes les subventions versées à de tels projets en 2023. Étant donné que les subventions ne sont pas versées en une fois, mais sur toute la durée du projet, ce montant n'est pas identique au montant total pour les projets approuvés sur les sites 22-23.

Coûts d'exploitation

Comptent parmi les coûts d'exploitation la recherche sous contrat (p. ex. analyse d'impact de la prévention du tabagisme) et les dépenses pour la prévention (p. ex. centre de conseil pour l'arrêt du tabagisme). Il s'agit de mandats que le FPT attribue sur la base de l'art. 4, al. 2, let. a, de l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme (OFPT). Les mandats de conseils confiés à des entreprises externes (p. ex. la codirection du projet visant à remplacer la ligne stop-tabac) relèvent également des coûts d'exploitation.

Les coûts d'exploitation comprennent également les coûts nécessaires au fonctionnement propre du service FPT, à savoir les frais de personnel, les commissions, les frais divers, les traductions et les autres charges d'exploitation.

Les coûts d'exploitation effectifs sont faibles. En effet, le service FPT est rattaché administrativement à l'OFSP, qui lui fournit les prestations suivantes sans les facturer :

- expertises et assistance juridiques
- soutien de la responsable du FPT par le supérieur hiérarchique (responsable de la division Prévention des maladies non transmissibles)
- traductions
- comptabilité et finances
- coordination des demandes des médias, site Internet
- soutien informatique
- frais généraux/d'infrastructure
- prestations de la section P+O

Les frais de traduction se rapportent aux traductions confiées à l'extérieur et non pas à celles effectuées par les services linguistiques de l'OFSP.

Les autres dépenses de fonctionnement regroupent les frais généraux tels que la location de salles de réunion, les repas lors de réunions, etc.

Organisation

Personnel du service FPT en 2023

Le service en charge de la gestion et de l'exploitation du FPT dispose de plus de 6,6 équivalents plein-temps.

Fonction	Nombre de personnes	Pourcentages de postes
Responsable	1	80 %
Collaboratrices et collaborateurs scientifiques	7	530 %
Assistante administrative	1	50 %
Total	9	660 %

État : décembre 2023

Commission d'expertes et d'experts pour le FPT

Le service FPT examine les demandes avec le soutien d'une commission extraparlamentaire consultative permanente : la commission d'expertes et d'experts pour le FPT. Cette dernière a pour bases légales l'OFPT et l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA). Elle est instituée par le Conseil fédéral. Elle garantit que les décisions sont bien étayées sur les plans technique et scientifique.

En 2023, la commission d'expertes et d'experts était composée des membres suivants :

Présidente : M^{me} Barbara Weil, Fédération des médecins suisses FMH

Vice-président : M. Patrick Vuillème, retraité

Membres :

- M. Valéry Bezençon, Université de Neuchâtel, Institut de management
- M. Raphaël Bize, UniSanté, Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique (CEESAN)
- M^{me} Verena El Fehri, retraitée
- M^{me} Jocelyne Gianini, Ligue pulmonaire tessinoise
- M^{me} Corina Salis Gross, Institut suisse de recherche sur la santé et les addictions, Zurich (ISGF)

Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a nommé un nouveau président et de nouveaux membres à la commission. Leurs noms sont indiqués sur notre site Internet à la rubrique → « La commission d'expertes et d'experts ».

Impressum

Editeur

Fonds de prévention du tabagisme
c/o Office fédéral de la santé publique OFSP

Date de publication

Mai 2024

Rédaction

Andreas Tschöpe

Conception et graphisme

Heyday
Konzeption und Gestaltung GmbH, Bern
www.heyday.ch

Versions linguistiques

Cette publication est également disponible
en allemand et en italien.

Contact

Fonds de prévention du tabagisme FPT
c/o Office fédéral de la santé publique OFSP
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

info@tpf.admin.ch